



Aide-mémoire pour les élèves témoins

Que faire si tu es témoin d'intimidation ?

Tu as une grande responsabilité si tu es témoin d'intimidation, car tes réactions peuvent encourager ou décourager l'agresseur. Si tu restes sur les lieux comme spectateur, tu fais partie du problème.

- **Les intimidateurs recherchent ton attention.** Si tu ne fais rien quand une personne en intimide une autre, cela pourrait encourager l'agresseur à continuer. Agis. Va chercher de l'aide ou parle à la personne qui intimide si tu te sens en sécurité.
- **Tu fais partie de la solution.** Ton rôle est important. Tu ne dois pas rester muet ou encourager la personne qui en intimide une autre, ce serait aggraver le problème.
- **Signaler l'intimidation, ce n'est pas « stooler ».** Un « stool », c'est quelqu'un qui veut faire du tort. Quand tu signales à un membre du personnel qu'une personne est victime d'intimidation, TU L'AIDES et tu contribues à la protéger.
- **Si tu te sens en sécurité, FAIS-TOI ENTENDRE.** Si tu te sens en sécurité, parles à la personne qui intimide et prends la défense de la victime, en demeurant calme et poli.
- **Ne garde pas le silence.** Offre ton aide à la victime, affiche ton soutien.
- **N'encourage pas une personne qui en intimide une autre.** Réconforte la personne qui est victime d'intimidation, montre-lui que tu la soutiens, que tu es de son côté, que tu n'es pas d'accord avec ce qui lui arrive.

Méthodes possibles pour dénoncer une situation :

- Via le site internet de l'école dans l'onglet « je dénonce » ou avec des codes « QR » (affichés dans l'école et dans l'agenda) qui dirigent vers le site La Camaradière, onglet « je dénonce ».
- Communiquez ce que vous connaissez de la situation (nature de l'évènement, dates, élèves impliqués, lieux, circonstances...).
- Avertis un membre du personnel en qui tu as confiance (ex. : enseignant, TTS, TES, entraîneur, surveillant, concierge, protecteur de l'élève, etc.).
- Parle à un parent ou un ami qui pourra t'accompagner pour dénoncer.
- Tu peux en tout temps t'adresser à la direction de l'école pour signaler l'intimidation.

Que faire si tu es témoin de cyberintimidation ?

- **RÉAGIS** quand tu vois des camarades en intimider d'autres
- **PROTESTE CALMEMENT** à chaque fois que tu en es témoin. Si tu dénonces, tu peux faire en sorte que ça s'arrête.
- **REFUSE** toujours de transférer ou d'envoyer une image, une vidéo ou un message insultant pour quelqu'un.
- **SAUVEGARDE** les messages d'intimidation que tu vois pour les garder comme preuves.
- **RAPPORTE** les incidents à un membre du personnel quand tu en es témoin.
- **CONTACTE** le service de police, si possible avec un adulte, si tu juges qu'il y a une menace pour la sécurité de quelqu'un.